

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

10 octobre 2011

Communiqué de presse

Paris, le 6 octobre 2011

Le 10 octobre 2011 marquera les 30 ans de la publication au *Journal Officiel* de la loi portant abolition de la peine de mort en France. Comme chaque année, cela sera aussi l'occasion de célébrer la Journée mondiale contre la peine de mort, créée en 2003 à l'appel de la Coalition mondiale contre la peine de mort.

Pour célébrer cet événement majeur, l'ACAT-France, Amnesty International France, la Coalition mondiale contre la peine de mort, Solidarité Chine, le Collectif unitaire de soutien à Mumia Abu Jamal, Ensemble contre la peine de mort, la Ligue des droits de l'Homme, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme, la Fabryk, Poster for tomorrow, le Réseau d'alerte et d'intervention pour les droits de l'homme installeront **un village de l'abolition sur le parvis de l'hôtel de ville de Paris de 11 h 30 à 19 heures**.

« *C'est une excellente occasion de se rappeler que si la France a été le 35^e État abolitionniste, 58 pays dans le monde continuent toujours d'appliquer le châtiment qui tue* », déclare Raphaël Chenuil-Hazan, secrétaire exécutif de la Coalition mondiale contre la peine de mort.

Programme :

11 h 30 : Inauguration du village de l'abolition, en présence de **Bertrand Delanoë**, maire de Paris, **Yamina Benguigui**, adjointe au maire de Paris chargée des droits de l'homme et de la lutte contre les discriminations, et **Pierre Schapira**, adjoint au maire de Paris chargé des relations internationales, des affaires européennes et de la francophonie

11 h 45 : Interventions publiques de **Curtis McCarty**, ancien condamné à mort aux États-Unis, innocenté après 19 ans dans les couloirs de la mort, **Maria Donatelli**, coordinatrice de la Coalition mondiale contre la peine de mort, **Raphaël Chenuil-Hazan**, directeur d'ECPM, **Geneviève Garrigos**, Présidente d'Amnesty International France, **Bernadette Forhan**, militante de l'ACAT-France, **Karim Lahidji**, Vice-Président de la FIDH, **Pierre Tartakowsky**, Président de la Ligue des droits de l'Homme, **Alain Tong**, Président de l'association Falung Gong France et de **Jacky Hortaut** pour le Collectif unitaire national de soutien à Mumia Abu-Jamal.

Contacts :

Nicolas Perron,
responsable des programmes
d'ECPM.

Tél. : 01 80 87 70 47,
portable : 06 74 82 02 30,
mail : nperron@abolition.fr.

Ophélie Latil,
relations presse
(ACAT-France)
Tél. : 01 40 40 40 24 /
07 61 71 66 69,
mail : ophelie.latil@acatfrance.fr

12 h 30 : Présentation du spectacle mis en scène par la troupe La Fabryk à l'occasion du 30^e anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France : *Loi N° 81-908, article 1 : la peine de mort est abolie*.

Jusqu'à 19 heures : Animation du village de l'abolition à travers la présentation des principales méthodes d'exécutions encore pratiquées sur la planète (chaise électrique, injection létale, lapidation, fusillade, pendaison), la reconstitution d'une cellule d'un condamné à mort, d'un prélèvement d'organe sur les condamnés à mort en Chine, l'organisation d'un jeu interactif sur la situation de la peine de mort dans le monde ainsi que la projection de films. Une exposition d'affiches ainsi que des stands associatifs seront également installés sur le parvis de l'Hôtel de Ville, avec le soutien de la Ville de Paris, afin de sensibiliser les citoyens à l'inhumanité de la peine de mort depuis la condamnation jusqu'à l'exécution.



MAIRIE DE PARIS